

TNT : le risque d'effet d'entraînement de la CMR-23

Programmée en novembre 2023, la Conférence Mondiale des Radiocommunications débattrà, notamment, de l'avenir de la bande des 600 MHz dans la Région 1 (Europe, Afrique, Moyen-Orient). Actuellement utilisée pour la diffusion de la TNT, celle-ci est également revendiquée par les acteurs du mobile. Si le cadre en vigueur, en France comme au niveau européen, semble exclure un transfert avant 2030, les conclusions de la CMR donneront un signal sur l'avenir de la TNT au-delà de cette échéance.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter